

# NON À LA HAUSSE DES FRAIS D'INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 22 JANVIER 2019

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) exprime son opposition à la hausse des frais d'inscription des étudiants étrangers. Celle qui est annoncée est massive, de 170 à 2770 euros (soit seize fois plus) en licence et à 3770 euros en master.

Elle a été prise (une fois de plus) sans aucune concertation et rencontre l'opposition unanime des organisations étudiantes comme de la conférence des présidents d'université. Elle donne lieu à de fortes mobilisations syndicales nationales et locales.

Il s'agit d'une mesure doublement discriminatoire visant les étudiants étrangers et non européens parmi les plus précaires.

Prise dans le cadre d'un plan « Bienvenue en France », elle affiche nettement que ceux qui viennent des pays les plus pauvres ne sont pas les bienvenus. Elle est dans la droite ligne de la « loi Collomb » restreignant l'accès au séjour des étrangers en France, elle aussi largement condamnée par tous les acteurs associatifs, sans que le gouvernement n'en tienne compte.

Nous sommes déjà témoins des difficultés d'obtention du statut étudiant pour de nombreux jeunes étrangers vivant en France depuis des années, des difficultés d'obtention de visa pour ceux qui veulent venir, des remises en cause abusives de titres de séjour étudiants pour des étrangers en cours d'études. Cette mesure rajoute un obstacle supplémentaire. Elle rajoute un mur d'argent aux murs administratifs.

Elle va à l'encontre de la France ouverte sur le monde que nous voulons.

Le gouvernement doit y renoncer et entendre, comme l'a écrit la Conférence des présidents d'université, que « *La France a besoin des étudiants internationaux qui contribuent à son développement et à son rayonnement dans le monde* ».

Ligue  
des droits de  
l'Homme

FONDÉE EN 1898

